

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE  
SECRETAIRE GÉNÉRAL DE LA PRESIDENCE REPRESENTANT  
SON EXCELLENCE MONSIEUR IDRIS DEBY ITNO,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD A L'OUVERTURE  
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA DEFENSE, DE  
LA SECURITE ET DES AIRES PROTEGEES SUR LE  
BRACONNAGE ET AUTRES CRIMINALITÉS FAUNIQUES  
TRANSFRONTALIERES

(N'Djamena, 25 janvier 2019)

- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Messieurs les Présidents des Grandes Institutions de la République ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;
- Distingués invités, tout protocole observé ;
- Mesdames et Messieurs.

Le Président de la République, Chef de l'État, son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO aurait voulu personnellement présider cette conférence de haute portée.

Mais compte-tenu des contingences liées à son agenda, il nous a fait honneur de le représenter.

Le Chef de l'État qui tient aux conclusions de vos assises vous présente ses vœux de plein succès.

Distingués invités ;  
Mesdames et Messieurs.

Je voudrais féliciter chaleureusement **Monsieur François-Xavier de Donnea**, Ministre d'Etat du Royaume de Belgique, Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo et **Monsieur Ndomba Ngoye**, Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, pour cette courageuse initiative d'organiser à N'Djamena une Conférence Internationale sur la lutte contre le braconnage et les autres activités criminelles transfrontalières.

Je voudrais également saluer la présence des Ministres des Pays Membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo et celle des Etats du Niger, du Soudan, et du Soudan du Sud, qui ont fait le déplacement de N'Djamena, en dépit de leurs agendas chargés.

A vous tous, qui avez tenu à honorer le pays de Toumaï, je vous souhaite une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour dans notre capitale.

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs**

Permettez-moi d'exprimer la totale adhésion de son Excellence Monsieur le Président de la République aux objectifs de cette conférence dont le thème central, résume à lui seul, tout un vaste et noble programme.

En effet, les menaces que représentent des groupes armés circulant entre le Sahel, le Soudan et le Nord de l'Afrique Équatoriale pour nos aires naturelles protégées et leurs populations riveraines constituent une réelle source de préoccupations.

Il est évident, que les richesses fauniques et floristiques qui sont des vecteurs de développement, s'amenuisent au fil des ans sous l'action destructrice des groupes de criminels.

Aujourd'hui, l'ampleur du braconnage nous commande des actions fortes et énergiques. Nous avons l'obligation de concilier la défense et la sécurité de nos institutions avec la nécessité de préserver notre environnement et nos ressources naturelles au bénéfice des générations présentes et futures.

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs**

La bataille à engager pour la préservation de nos aires naturelles protégées doit avoir une dimension holistique et mobiliser l'ensemble de nos États et communautés. Dans cette noble lutte, le Tchad, assumera toute sa part de responsabilité, comme il le fait depuis des années

Déjà, l'on se souviendra, que notre pays a mis en place, au sein du Ministère de l'Environnement, une Brigade Mobile Spéciale de Lutte Anti-Braconnage dès les années 2005.

Dans la quête de l'efficacité, la Brigade Mobile a connu des mutations qualitatives, passant d'une coordination à un commandement paramilitaire, dénommée Commandement de la Garde Forestière et Faunique.

De même, la création d'un Centre National de Protection des Eléphants (CNPE) s'inscrit dans cette dynamique salvatrice.

Il importe, à cet égard, de renforcer ce centre en le dotant des technologies modernes de communication et de renseignement, et en explorant les possibilités d'une extension de ses compétences pour mieux assurer la protection de toutes les espèces menacées.

Au plan de la législation, un projet de loi criminalisant le braconnage des espèces phares menacées (éléphant, rhinocéros, lion, addax, oryx, mouflon, lamantin et bien d'autres espèces au statut similaire) doit être rapidement étudié et proposé par les ministères sectoriels compétents.

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais souligner la nécessité d'une coordination des actions à l'échelle régionale et internationale qui constitue, à notre sens, la seule clé de succès de notre lutte commune contre le braconnage.

C'est fort de cette philosophie, que le Tchad a signé, en 2013, le protocole d'accord tripartite de lutte anti-braconnage avec le Cameroun et la Centrafrique.

Dans la même logique de mutualisation des efforts, notre pays s'est engagé dans un plan d'extrême urgence de lutte contre le braconnage avec l'ensemble des pays de l'Afrique Centrale et dans le cadre de la CEEAC et de la COMIFAC.

Nous comprenons, mesdames et messieurs, que la tenue de ces assises est une heureuse perspective en ce sens qu'elles renforcent les efforts entrepris par le

Gouvernement tant sur le plan national qu'international en matière de lutte contre le braconnage et la criminalité transfrontalière.

Je voudrais, à cet égard, inviter l'ensemble des participants, à des échanges constructifs car les thématiques au centre de vos réflexions sont d'une extrême densité.

Mon pays, le Tchad attend avec beaucoup d'intérêt, la Déclaration de N'Djamena et la feuille de route sur la lutte contre le Braconnage et autres activités criminelles transfrontières.

Cet intérêt se décuple avec la perspective de création de deux outils opérationnels, à savoir l'Unité Spéciale d'Eco-Sécurité et le Centre d'Excellence de Recherche, d'Innovation et de Formation aux métiers liés à l'Eco-Sécurité.

A ce sujet, il me plait de vous informer que mon pays, à l'issue de la Conférence des Ministres de la CEEAC tenue à N'Djamena en 2017, s'est engagé à assumer un leadership affirmé en matière d'Eco-Sécurité en Afrique Centrale.

Tout naturellement, le Tchad est disposé à abriter le Centre Régional d'Excellence, de Recherche, d'Innovation et de Formation aux Métiers et Arts Eco-sécuritaires.

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs.**

Pour finir, je tiens à exprimer notre gratitude à l'ensemble de nos Partenaires Techniques et Financiers pour leurs appuis multiformes aux activités, en matière de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre la grande criminalité.

Tout en réitérant les souhaits de pleins succès du Chef de l'État à vos travaux, je déclare ouverte, la Conférence des Ministres de la Défense, de la Sécurité et des Aires Protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles.

**Je vous remercie.**